



AQUI
PLOMBERIE

SANITAIRE
CHAUFFAGE
DÉPANNAGE

Mathieu Deville

06 12 62 22 07

aquiplomberie@gmail.com

33450 Saint-Loubès

VOTRE PUBLICITÉ ICI

ADRESSEZ UN EMAIL À :

yvrac.mairie@wanadoo.fr

ou

CONTACTEZ-NOUS AU

05 56 06 68 78

*Le printemps s'invite
dans votre intérieur!*



Nous faisons éclore vos envies déco
06 67 65 77 41

Votre professionnel peinture,
revêtements murs et sols à Yvrac



Nos réalisations



POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNÉRARIUM - MARBRERIES

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit

Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7

Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

TOUT LE FUNÉRAIRE...

...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM

2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN

RN 89 - sortie n°3

05 56 72 92 89

SOMMAIRE

5 ÉDITO JE SUIS SI FIÈRE D'AVOIR CONTRIBUÉ À ÉCRIRE QUELQUES PAGES

6 PARTAGEONS À YVRAC

- 6 « Être naturalisée Française, un engagement républicain »
- 7 Repas des aînés : un beau succès / Un Carnaval à Yvrac sous le signe des Jeux Olympiques

8 DOSSIER ÉVOLUTIONS D'URBANISATION

12 VIVONS ENSEMBLE À YVRAC

- 12 Médiathèque : faire de la lecture un sport, un jeu !
- 13 La médiathèque d'Yvrac labellisée « ici bébé lit » / Les Tonies arrivent bientôt à la médiathèque ! Plus d'écoute et moins d'écran / 10 ans du Pôle Culturel *Jacques Mayoux*
- 14 L'épanouissement des élèves à l'école municipale de musique
- 16 Départ de Marion de la Médiathèque, arrivée d'Aurélié / Carnaval à l'école maternelle
- 17 L'école élémentaire / Le Point Jeunes
- 18 Sport adapté au complexe sportif Mirefleurs / Le Relais Petite Enfance
- 19 L'école municipale de danse / Le Club de randonnée reprend du souffle
- 20 Jin Gang accueille des maîtres chinois / Lotus Bleu
- 21 Les Bielles Yvracaises / Anciens combattants de la FNACA
- 22 L'année suit son cours au Pôle Enfance / L'aéromodélisme
- 23 Vive le théâtre avec la Compagnie Pies Jaunes et Cie / Informations paroissiales
- 24 Liste des clubs de sports, de loisirs et autres

26 CONSTRUISONS ENSEMBLE À YVRAC

- 26 Bienvenue à PERA ENTREPRISE / Pharmacie du bourg, travaux de rénovation
- 27 Nouveauté : un bar à vin au cœur des vignes
- 28 En patrouille nocturne avec la gendarmerie / 2 Arrêtés du Maire

29 NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

- 29 L'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne
- 30 Les comptes Administratifs 2023
- 31 Le budget primitif 2024
- 33 Élection ou réélection du maire, quelles règles ?
- 34 RECO SANTÉ votre nouvelle app de santé au quotidien

36 EN VRAC

38 RENSEIGNEMENTS UTILES

Magazine d'information
municipal de la ville d'Yvrac
n°86, mai 2024.

Directeur de la publication

Olivier Lafeuillade

Rédaction, Crédit photos,

Régie publicitaire

Service Communication Mairie

9 Avenue de Blanzac

33370 Yvrac

T. 05 56 06 68 78

yvrac.fr

Conception et mise en page

Marie-Cécile Gaucher

mogdesign.fr

Impression

RAYNAUD Imprimeurs

Dépôt légal à parution

ISSN : 2555.9966

1600 exemplaires

La municipalité remercie
chaleureusement tous
les commerçants, artisans
et industriels qui,
par la publicité qu'ils insèrent
dans ce magazine municipal,
permettent d'en financer
en partie la réalisation.

Photo de couverture

La nature s'éveille

« Je suis si fière d'avoir contribué à écrire quelques pages »

Chères Yvracaises, chers Yvracais, Après 13 années de mandat électoral dont quatre années en tant que Maire, c'est avec une profonde émotion que je vous annonce mettre un terme à ma fonction de Maire, sachant que je reste Conseillère Municipale. Je prends cette décision, mûrement réfléchie, pour des raisons personnelles dues à mon état de santé.

J'aime Yvrac depuis mon adolescence et je continuerai à l'aimer.

Je suis si fière d'avoir contribué à écrire quelques pages de son histoire.

Je suis si honorée que vous m'ayez confié la responsabilité de diriger cette commune. Vous avez été ma priorité et c'est la cause des Yvracaises et des Yvracais qui a animé chacune de mes décisions depuis que je suis Maire mais aussi avant : lorsque j'étais élue aux côtés de Claude Carty et de Francis Dang, qui ont su me faire confiance pour prendre leur suite.

Je suis certaine que l'équipe, que j'ai eu le plaisir de constituer et de mener, allie l'expérience et l'énergie et saura poursuivre le travail avec cet esprit qui nous unit. Mes co-équipiers sauront préserver les valeurs d'Yvrac, la Solidarité, la Fraternité et la douceur de vivre ici. Ils continueront à mettre en œuvre, avec vous, les projets issus de notre programme et en initier de nouveaux. Penser la commune de demain comme nous l'avons toujours fait, avec enthousiasme et détermination.

Ce travail se poursuivra avec chacune et chacun des agents de la commune à qui je souhaite témoigner

toute ma gratitude pour leur engagement et la qualité de leur travail au quotidien pour vous. Je leur suis infiniment reconnaissante, sans eux rien ne serait possible. Vous l'aurez compris, j'ai eu le plaisir de partager toutes ces années avec des personnes précieuses, élus, agents, habitants, équipes pédagogiques, associations, bénévoles et acteurs économiques.

Je n'aurais jamais pu exercer ces fonctions sans l'accord de ma famille. Tout au long de ces années, mon époux et mes enfants ont fait preuve de beaucoup de compréhension, de patience et d'adaptation, permettant ainsi mon investissement dans la vie locale. Je tiens à les remercier !

Je garde et garderai toujours le souvenir d'une aventure humaine riche à vos côtés, et je suis pleinement sereine et optimiste pour l'avenir de notre commune.

Depuis le jeudi 25 avril 2024, Olivier Lafeuillade est notre Maire. Je le félicite sincèrement et respecte son engagement et les valeurs qui animent son cœur. C'est un enfant de notre commune qui connaît parfaitement notre territoire. Il saura poursuivre dans la continuité le travail avec toute l'équipe municipale toujours avec une écoute bienveillante.

Bien à vous,
SYLVIE BRISSON



Partageons

À YVRAC

« Être naturalisée Française, un engagement républicain »

La démarche a été longue, deux ans et demi d'un « parcours de la combattante », mais elle y est arrivée. Depuis le jeudi 18 janvier 2024, Kenza est Française. Ce jour-là, à la Préfecture de la Gironde, cette jeune femme, née en Algérie, recevait les documents qui faisaient d'elle une Française des mains de Mme Lydia Guirous, Préfète de Gironde, femme politique engagée dans la lutte pour l'égalité hommes-femmes, elle-même née en Algérie. La « coïncidence » est belle non ? Elle fait même chaud au cœur si on songe un instant à l'Histoire commune de ces deux pays. Parfois des moments individuels soignent des plaies collectives... Mme Brisson était présente à la cérémonie, en tant que Maire d'Yvrac. Elle se souvient de l'émotion qu'elle a ressentie en entendant le discours de madame la Préfète, sur l'honneur d'être française, sur les valeurs de la République Française : « je suis honorée d'avoir assisté à la plus belle cérémonie républicaine que j'ai pu vivre ». Son émotion était décuplée par celle lue dans les yeux des futurs naturalisés présents ce jour-là.



Kenza est née à Cherchel, d'un père secrétaire général de préfecture et d'une mère infirmière : le service public est une des valeurs familiales. Elle est détentrice d'un BTS en action commerciale internationale et parle trois langues : l'arabe, le français et l'anglais. C'est en Algérie qu'elle rencontre l'homme qu'elle a ensuite épousé, et qui est Français. Le couple s'installe en France en 2012, à Artigues-Près-Bordeaux, chez les beaux-parents de Kenza. Leur souhait à tous deux : s'installer à Yvrac. Ils peuvent y acheter une maison en 2021. Son BTS reconnu par la France, Kenza est chargée d'accueil dans une résidence Sénioriale à Bordeaux... Elle aimerait entrer dans la fonction publique territoriale, travailler pour une mairie. Elle a d'ailleurs tenté de le faire. Les refus qu'elle a essuyés, et surtout leurs motivations, n'honorent pas la République...

En 2020, lors des dernières élections municipales, son petit garçon lui a demandé pourquoi elle ne votait pas. « Parce que je ne suis pas Française » lui a-t-elle répondu. « Moi je suis Français, papa aussi, tu aimes la France, il faut que tu sois Française ». Etrange ce don qu'ont les enfants de formuler nos pensées à haute voix !

Kenza est heureuse, fière dit-elle, de pouvoir voter le 9 juin prochain, car, pour elle, « la naturalisation c'est un engagement républicain ». Citoyenne française et européenne, Kenza viendra au bureau de vote accompagnée de son fils.

LA COMMISSION COMMUNICATION

Source : entretien de Mme Kenza Mesbah Tifas avec Mme Sylvie Brisson.



Mme Mesbah Tifas Kenza, Sylvie BRISSON et Madame la Préfète

Repas des aînés : un beau succès

Le traditionnel repas des aînés, réservé aux personnes de plus de 70 ans, a eu lieu dimanche 24 mars à midi au Château Lafitte et a réuni 199 personnes. Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, 141 repas ont été livrés à domicile. (Soulignons que 44 personnes n'ont pas voulu bénéficier ni du repas au Château ni de sa livraison à domicile).

Le groupe de l'école municipale de musique *Forever Young* a animé l'apéritif et l'orchestre Chrislive de Carignan a assuré l'ambiance le reste de l'après-midi.

Madame Huguette PÉTRIER, 92 ans et Monsieur Armand PERES, 95 ans, ont été honorés doyens de l'assemblée. Comme de coutume également, ce repas fut l'occasion d'adresser toutes les félicitations à Françoise et Jean-Marie CARREL qui ont fêté leurs noces d'or soit 50 ans de mariage.

Un quiz ludique sur le thème des Jeux Olympiques a égayé cette après-midi festive et joyeuse.



Un Carnaval à Yvrac sous le signe des Jeux Olympiques

Toutes les nations étaient représentées de façon symbolique samedi 23 mars dans les rues ensoleillées de la commune pour le défilé du carnaval de printemps aux couleurs olympiques (bleu, jaune, noir, vert et rouge), organisé par l'Association des Parents d'Élèves d'Yvrac et la Mairie.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que parents et enfants ont emboîté le pas de Monsieur Carnaval, projetant confettis et élevant fièrement des flammes olympiques. Monsieur Carnaval, qui énumérait sur son tronc les valeurs opposées à celles de l'olympisme, comme « le manque de solidarité, se moquer de l'humanisme, ne pas avoir l'esprit sportif, le dopage, la triche, etc. » a guidé les participants jusqu'au parcours paralympique. Là, tous les enfants ont fait preuve de courage, de ténacité et d'agilité pour franchir les nombreux obstacles, passages de haies et traversées des anneaux.

Extrait du journal Sud-Ouest



Monsieur Carnaval

À l'heure où nous définissons notre PLU, il est bon de se plonger dans le passé pour observer l'évolution de notre espace à Yvrac.

Lorsque le **27 février 1790**, le premier maire monsieur Jean Delage est élu, la commune d'Yvrac n'est qu'une petite bourgade de 600 habitants environ, juchée sur les coteaux Rive Droite de Bordeaux. Les cultures variées ne sont guère florissantes, et la vie autour de notre remarquable clocher est très austère pendant cette période révolutionnaire.

Quelques grosses exploitations vinicoles arrivent à employer la majorité des résidents et les « châteaux » encore présents aujourd'hui sont les seuls pourvoyeurs d'emplois du village.

Pour pouvoir juger de l'évolution progressive de notre cité, il est important de répertorier et connaître les difficultés que nos anciens durent surmonter, afin qu'il nous soit possible aujourd'hui de profiter des réalisations obtenues.

VOIRIES

Les travaux nécessaires à la réalisation d'une voirie convenable sont très longs et onéreux pour les finances locales. À l'origine, les routes ne sont que de simples chemins semi-empierreés, très peu pratiques à entretenir, qui relient entre eux les hameaux. Les déplacements des charges à transporter se font avec de lourds attelages hippomobiles qui contribuent, avec les ornières provoquées par les roues, à dégrader sans cesse les surfaces de circulation. Les usagers sont donc obligés de remédier seuls aux réparations et à l'entretien nécessaires, l'État étant totalement absent pour toute mise en œuvre possible sur les voies communales.

Pour exemple, nous relevons qu'il est réclamé en **1883** au Conseil Municipal d'Yvrac, une participation afin de subvenir aux dépenses qu'entraînent les réparations très urgentes de recalibrage et empierrement de la route Saint-Loubès – Yvrac vers Bordeaux et Libourne. Cette route est très empruntée pour le transport des fûts de vin vers le Port de Cavernes (Saint-Loubès) en vue d'un acheminement par le fleuve de la Dordogne vers Bordeaux.

Ce n'est qu'en **août 1931**, que sera prévu un renfort notable de cet axe avec goudronnage et amélioration certaine de son utilisation.

À partir des **années 1950**, un très important effort est

consenti par le Conseil Général de la Gironde, afin de moderniser, améliorer et mieux conditionner les différentes routes des villages du département.

À Yvrac, vont commencer au cours des années 50/60 d'importantes séries de remise en état des chemins vicinaux : Plaisance – Valentin – Techeney – La Roche – Le Loup – La Chapelle – Les Greyzeaux.

Peu à peu, différents goudronnages sont effectués, offrant une utilisation plus aisée, alors que très peu de temps avant, il n'était possible de se déplacer qu'en empruntant des voies cahoteuses et inégales.

Au cours de **l'année 1973**, le Conseil Municipal, jugeant le carrefour du bourg très dangereux et inadapté par rapport au trafic intense qui s'y développe, demande aux services départementaux de la D.D.E l'ouverture d'une étude concernant un projet de déviation du bourg par un tracé côté Ouest du village sur la D115.

Après de multiples relances et de longues périodes d'attente, le projet, puis les travaux, sont acceptés et débiteront au cours de **l'année 1990** pour se terminer en **1991**. En supplément, il sera obtenu pour ce carrefour créé avec croisement de l'axe Yvrac – Sainte-Eulalie, la pose de feux tricolores qui permettront de sécuriser le trafic. A la vue de la circulation actuelle sur les deux axes, la mise en fonction de ce carrefour était plus que nécessaire.

ÉLECTRIFICATION

Après le conflit de 14-18 et jusqu'aux **années 1925**, très peu d'extensions concernant l'électricité en milieu rural sont encore concrétisées.

Ce n'est qu'en **1927**, que l'électrification sera possible et entrevue à Yvrac. Le groupement intercommunal Montussan-Yvrac-Beychac est créé, mais devra, pour pouvoir réaliser les très importants travaux nécessaires, adhérer au syndicat d'électricité de Camarsac, déjà existant.

L'exploitation des réseaux, une fois les installations menées à terme, sera placée sous contrat à une société d'exploitation privée « Clemençon » qui devra créer, superviser, entretenir les lignes et installations nouvelles. Elle sera chargée de raccorder au secteur les

compteurs placés chez les usagers, heureux et bien souvent ébahis des bienfaits et du bien-être procurés par la « fée électricité ».

Dès les **années 1945**, après la libération du pays et suite à la réorganisation des différents services de l'État, c'est l'EDF, établissement national nouvellement créé, qui gèrera définitivement la distribution de l'électricité dans les villes et villages. Les acheminements sont progressivement modernisés et de grandes lignes à haute tension, ainsi que des réseaux intermédiaires, sont renforcés, des transformateurs plus puissants assureront une parfaite régularité des voltages. Nous assistons actuellement à l'enfouissement de certains câbles porteurs. Cette opération permet une meilleure régularité de la distribution d'énergie et supprime des lignes extérieures peu esthétiques.

ADDUCTION D'EAU

À Yvrac comme dans toutes les campagnes, les habitants ne disposent à l'origine que de l'eau de source, ou de puits particuliers creusés autour de chez eux. Bien souvent dans les hameaux, il existe un puits commun avec droit de puisage pour tous. C'est le cas dans le quartier des Tabernottes et du bourg.

C'est le **10 février 1883** que sera creusé un puits situé à côté de la mairie avec utilisation d'une pompe. Celui déjà présent aux Tabernottes nécessitera des réparations, et sera lui aussi pourvu d'une pompe.

Dans certaines propriétés, dès la fin de la guerre de 14/18, des installations avec éoliennes permettaient la remontée de l'eau de certains puits profonds. Cette technique très élaborée a duré pendant de nombreuses années, procurant ainsi un puisage particulièrement judicieux. Installée sur une tour métallique, une grande roue à pales, actionnée par la puissance du vent, permettait à une pompe immergée de faire remonter les eaux du puits dans une citerne positionnée en partie haute de l'ensemble. La diffusion de l'eau était aisée et réalisée par des tuyauteries qui menaient le liquide dans les divers endroits propices et nécessaires à la vie de la propriété.

Au cours de **l'année 1937** sera réalisée aux abords du groupe scolaire la pose, sur un second puits, d'une pompe électrique avec réserve dans des grands bassins, permettant la distribution d'eau sous pression dans l'école et les logements d'instituteurs aux abords de la mairie.

Le **3 mai 1956** : création d'un syndicat inter-communal qui permettra la distribution de l'eau dans les communes de la rive droite. Après études et prévisions diverses dans les villages intéressés, la priorité est d'abord donnée à la construction d'un château d'eau à Terrefort (Saint-Loubès). Survient ensuite la pose des premières conduites le long de la D115 entre Terrefort-Yvrac-Montussan. Les différents villages sont donc peu à peu concernés par cette adduction d'eau qui est tellement vitale et espérée. Presque aussitôt, alors que le réseau prend forme, l'ouverture d'un chantier concernant un deuxième château d'eau à Tresses est lancée. Pour augmenter les pressions nécessaires aux volumes distribués, une installation de pompage sera construite à Artigues. Suite à cette amélioration d'autres secteurs pourront être desservis plus rapidement. Dans le même temps, un forage de 330 m est effectué à Yvrac dans le quartier du bas Renard. La conduite de raccordement des eaux entre Artigues-Près-Bordeaux et la station de pompage du forage d'Yvrac permettra une répartition et un mélange des eaux entre les deux pôles, en vue d'obtenir une amélioration de la qualité distribuée pour la consommation.

C'est la société « Lyonnaise des Eaux » qui est agréée pour le fermage des installations, ainsi que pour l'acheminement chez les particuliers usagers. À sa charge revient l'entretien des canalisations et des compteurs. La technique actuelle permet d'ailleurs l'enregistrement des consommations en formule automatique simplifiant ainsi les charges en personnel de la société d'exploitation. La société Lyonnaise s'occupe toujours de la supervision des réseaux avec une nouvelle société exploitante nommée « Suez ».

ASSAINISSEMENT

Après les années de guerre et **jusqu'en 1950**, l'assainissement communal est inexistant et donc très en retard en ce qui concerne l'hygiène dans tout le village. En effet, pour l'évacuation de ses eaux usées, la population avait, selon les maisons et logements occupés, des habitudes et des solutions différentes.

Dans les campagnes, avec le cheptel ou les animaux familiers d'élevage, il existait automatiquement la méthode ancestrale de la « fosse à purin » face aux écuries et étables. Cela permettait d'épandre le moment venu l'amoncellement des pailles et litières avec le lisier dans les cultures, constituant ainsi un très bon enrichissement des sols. Les eaux usées des habitations et des WC étaient également rejetées dans les fosses à purin. Par contre, pour les locaux non agricoles, il fallait avoir recours, selon le bon vouloir, à des fosses étanches qui devaient ensuite être vidangées. Les eaux de pluie mal réceptionnées se trouvaient sans guidage très net sur les espaces piétonniers et les chemins, avant de s'écouler enfin dans des fossés creusés à la va vite le long des routes. Les résidents qui rejetaient ainsi leurs eaux usées ne se souciaient guère des règles d'hygiène et des désagréments très lourds que pouvaient provoquer ce type d'évacuation désordonné. De plus, comme ils n'entretenaient pas les fossés, c'est la commune qui s'en chargeait bien souvent, sans grande ressource et sans beaucoup de main-d'œuvre, ne pouvant réellement remédier à ce nettoyage pourtant nécessaire.

C'est pourquoi dans les **années 1980**, le problème impératif dans tout le pays fut de songer à assurer un plan global d'assainissement dans tous les villages. Afin de subvenir aux exigences imposées par la création de la zone artisanale des Tabernottes et ensuite celle du Grand Chemin / Plaisance, il fallut penser immédiatement à une solution pérenne d'assainissement. Un système de station d'épuration par lagunage est choisi et exécuté. Pour y parvenir, la commune devra acheter, avec l'aide de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), des terrains voisins à la zone des Tabernottes occupant ensemble une surface de 6 300 m². Sur ce terrain sera donc bâtie cette station. Elle doit recevoir les eaux résiduaires usées afin de les faire séjourner dans différents bassins qui, en communiquant les uns aux autres, font progressivement s'écouler les effluents en permettant ainsi une purification proportionnée et continue jusqu'au dernier réceptacle qui recevra des eaux épurées.

Lorsque les premiers lotissements sont construits à Yvrac, ils sont équipés chacun d'une mini station d'épuration. L'ensemble des lotissements, à mesure de leur construction, sera donc très vite raccordé avec le col-

lecteur posé sur les bords des voeries, et en correspondance avec le lagunage de la zone artisanale. Ainsi tout le quartier Tabernottes et Valentin sera aussi rattaché au réseau. En accord avec la CUB, et pour profiter de l'opportunité des travaux en cours dans le secteur du Techeney, une tranche importante sera exécutée, comportant coté Yvrac la pose de conduites dans les chemins de l'Aérodrome et Techeney.

Toute la zone Est de la commune comprenant la Clef des Champs – Blanzac Carty – Les Hauts d'Yvrac – Le Hameau du Centre et les rues du bourg sont reliées aux conduites arrivant de Montussan par la D115, pour venir rejoindre la nouvelle station d'épuration mise en service dans le bas Renard. Les lotissements Mirande – Pin Franc – Ruisseau du Moulin – Le clos du Vallon sont eux aussi raccordés sur la nouvelle station, tandis qu'une boucle avec les canalisations venant de Sainte-Eulalie permet la jonction du Haut Renard et du Bas Renard sur la D115.

Il demeure une portion de voerie qui n'est pas équipée d'assainissement collectif. Les résidents concernés sont donc tenus d'observer les normes en vigueur que régissent le traitement des eaux usées avec des installations individuelles normalisées et inspectées par les services compétents.

ORDURES MÉNAGÈRES

C'est depuis le **28/11/64** que le Conseil Municipal essaie de mettre en place un ramassage périodique des ordures ménagères. C'est le syndicat Rive Droite constitué à cet effet qui est chargé de cette collecte chez les habitants. Ils seront stockés sur une aire installée à Pompignac que tous les résidents des communes affiliées aux syndicats peuvent utiliser gratuitement. Depuis quelques années, un tri est préconisé chez les usagers pour séparer les déchets avec, par exemple, papiers, emballages... dans des bacs spéciaux. Un second bac sert pour les déchets ménagers.

Il est accordé actuellement une délégation à la société « Véolia » pour cette attribution, avec ramassage, triage, réception des déchets verts et encombrants.

GAZ

Dans les **années 1930**, dès le début de l'expansion de l'industrie pétrolière, il est possible d'utiliser le gaz butane ou propane, issu du raffinage du brut, vendu en bouteilles d'acier de 10kg de charge. Dans les foyers, cette nouvelle source d'énergie est appréciée, permettant l'abandon progressif du bois et du charbon pour la cuisine. Actuellement, dans les maisons non encore équipées du gaz distribué par réseaux, l'utilisation des bouteilles de 10kg est très courante et utile. C'est le **15/02/1967** que Gaz de France sollicite l'ac-

ception du Conseil Municipal, en vue de la pose de conduites souterraines en bordure des voies municipales. L'approbation obtenue, les travaux s'étendront de 1967 à 1969 nécessitant comme on imagine d'importants travaux de terrassements et nuisances mais offrant cependant un résultat positif.

TÉLÉPHONIE

Mars 1905 → Création d'un bureau télégraphe.

Janvier 1907 → Création d'une gérance téléphonique sur la commune.

Juillet 1938 → Extension des services au bureau communal avec gérance au bourg.

Juillet 1960 → La direction des postes améliore les lignes et les circuits. Des travaux conséquents donnent la possibilité aux usagers d'utiliser le téléphone inter urbain automatique. Le bureau, toujours sous gérance municipale, va hélas être conduit à une fermeture irrévocable, des divergences pécuniaires existantes entre la direction des Postes et la commune. Souhaitons peut-être à Yvrac une reprise de ce service postal. Actuellement, nous assistons à la pose et installation des lignes spéciales de fibre optique. Une avancée importante dans les télécommunications et dans la vie ordinaire des gens. Bientôt l'ensemble de la commune pourra être complètement relié à ce système moderne.



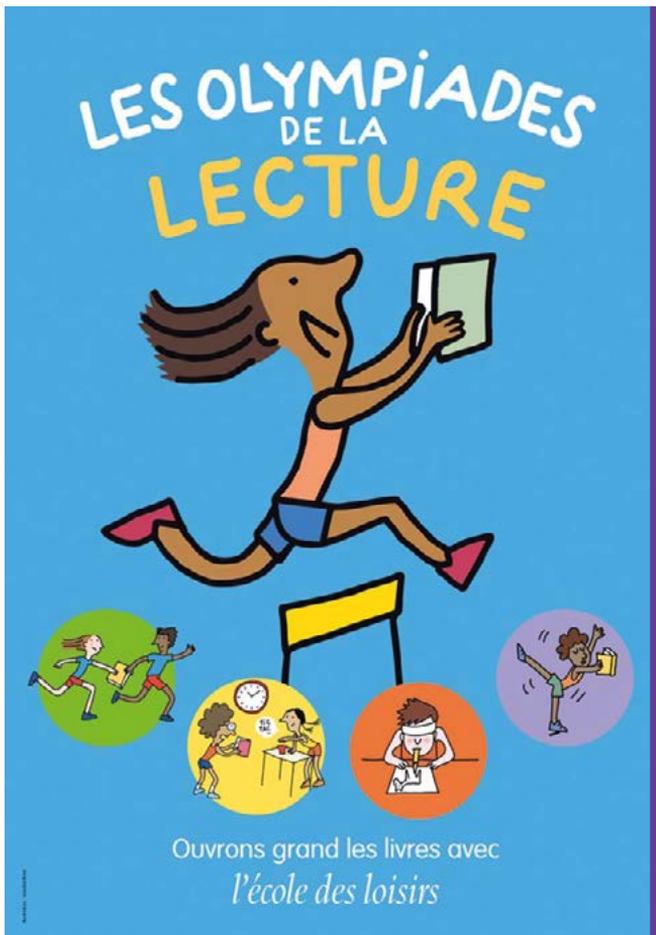
Toutes ces transformations et innovations ont contribué à l'essor du village avec la réalisation d'habitats individuels et la mise en place de commerces et zones d'activités. En consultant la liste des lotissements énumérés dans leur ordre approximatif de construction, il est facile de bien juger et d'apprécier l'effort consenti pour réguler et maîtriser d'une façon ordonnée les diverses demandes d'urbanisation, sans obliger notre commune à supporter une progression trop rapide et désordonnée de l'habitat individuel et de sa population.

HENRI PAUQUET

Lotissement Plaisance	1965 - 1966
Les Vignes	1966 - 1967
Blanzac Carty	1972 - 1973
Le Pin Franc	1972 - 1975
La Clef des Champs	1973 - 1975
Les Hauts d'Yvrac	1974 - 1975
La Clairière de Lormont	1974 - 1975
Le Clos du Vallon	1975 - 1985
Le Ruisseau du Moulin	1976 - 1982
Mirande	1976
L'Ombrière	1990 - 1995
La Ferme de Rollan	1992
Lotissement du Loup	2022
Le Flaman	2005 - 2010
L'Allée des Roses	2010 - 2012
Le Hameau du Centre	2020 - 2024

Vivons ensemble

À YVRAC



Médiathèque : faire de la lecture un sport, un jeu !

Les Olympiades de la lecture : un projet collaboratif avec l'école élémentaire.

C'est un projet proposé par les éditions de l'École des Loisirs sur le même principe que les Jeux Olympiques mais sous la forme d'animations pédagogiques, littéraires et sportives destinées aux élèves des écoles primaires et collège, du CP à la 6e.

A la médiathèque, nous relevons le défi de ces jeux avec toutes les classes de l'école élémentaire !

Dans l'esprit des Jeux Olympiques, des épreuves de cinq disciplines sont proposées aux élèves et adaptées selon le niveau pour découvrir et transmettre le plaisir de lire, créer un esprit d'équipe en mettant en avant les valeurs d'amitié, de respect et d'entraide. Défis et compétitions sont lancés : les 50 mots, la lecture relais, la lecture d'obstacles, la lecture dansée, le Handi-dessin. Alors c'est parti pour 11 semaines d'entraînement, d'épreuves, d'encouragement et d'amusement !

Ces Olympiades se déroulent du 22 avril 2024 au 5 juillet 2024.

CLAIRE CARABIN
Bibliothécaire

La médiathèque d'Yvrac labellisée « ici bébé lit »

La médiathèque d'Yvrac a candidaté l'été dernier auprès du Département de la Gironde pour faire partie des premières bibliothèques girondines à bénéficier du nouveau label « ici bébé lit ». Nous avons été très heureux d'apprendre que notre projet a été retenu. En ce début d'année 2024, un espace dédié à la lecture pour les plus petits a ainsi vu le jour.

Depuis fin mars, le « petit jardin des livres » accueille, en chaussettes et au milieu des livres, vos bout'choux. Lectures, activités, jeux, tout est prévu pour accueillir les jeunes enfants. Le Pôle Culturel est bien entendu également équipé d'une table à langer et les poussettes peuvent y être stationnées.

En plus de cet espace, l'équipe propose des rendez-vous culturels dédiés : lectures, éveil musical, concert pour tout-petits (voir programme culturel complet disponible à la médiathèque ou sur www.yvrac.fr).

MARION MOULIN VOISIN

Responsable médiathèque



Les Tonies arrivent bientôt à la médiathèque !

Plus d'écoute et moins d'écran.

Les tonies sont de petites figurines issues de différents univers, contes classiques et héros populaires de la petite enfance comme Pat'Patrouille, Petit Ours Brun, personnages Disney, etc. En les plaçant sur une box dédiée, la toniebox, elles permettent aux enfants âgés de 3 à 8 ans d'écouter les histoires, comptines, berceuses, et contenus ludo-éducatifs (en lien avec l'univers dont est issue la figurine). En 2024, vous aurez la chance de profiter de ce nouvel équipement à la médiathèque avec la possibilité d'emprunter la box et les figurines qui l'accompagnent. Nous vous tiendrons informés dès le lancement.

LIONEL SINET

Animateur multimédias



10 ans du Pôle Culturel Jacques Mayoux

Cette année, le Pôle Culturel fête déjà ses 10 ans d'existence ! A cette occasion, les équipes des écoles municipales de musique et de danse ainsi que la médiathèque préparent de belles surprises culturelles du 15 mai au 15 juillet, avec, comme point d'orgue la journée festive du 1^{er} juin ouverte à tous. Le saviez-vous ? Neuf personnes composent l'équipe culturelle (3 à la médiathèque, 5 à l'école de musique, 1 à l'école de danse), accompagnées par les équipes administratives et techniques de la mairie, les élus.es, ainsi que par une dizaine de bénévoles (pour la médiathèque). Les écoles culturelles de musique et de danse accueillent près de 200 élèves et la médiathèque comptabilise près de 23 000 documents prêtés par an, cela représente environ 800 abonnés actifs.

↓ **Les travaux en cours en août 2013**



L'épanouissement des élèves à l'école municipale de musique

Chaque parcours d'élève reflète la puissance de la musique à façonner des vies, à élever des esprits et à créer des connexions durables. L'équipe pédagogique a la volonté de transmettre cette dimension ludique, culturelle et tellement humaine de la musique qui sous-tend notre projet pédagogique en lien avec notre Fédération de l'Union Départementale de l'Enseignement Artistique l'UDEA33. Si vous aussi, vous cherchez à écrire votre propre histoire musicale, rejoignez l'école de musique et découvrez comment la musique se joue et se partage.

Nous allons relater ci-après l'histoire de 2 très jeunes yvacaïses talentueuses, Emeline et Romy.

Emeline racontée par sa maman

Emeline a commencé l'éveil musical à 4 ans avec Maryline en 2018. Au cours de l'année, Maryline a organisé une journée porte ouverte où elle a mis les instruments dans le hall de la médiathèque. Emeline a entendu quelqu'un jouer de la harpe et elle a beaucoup aimé. Elle m'a demandé si elle pouvait essayer. Maryline lui a fait faire un petit essai qui lui a beaucoup plu et elle a commencé les cours en septembre 2019 à l'âge de 5 ans. En février 2020 Maryline leur a fait rencontrer Mme Clavel (encore un grand merci pour ça !) qui a proposé de prendre Emeline en cours. Emeline a préparé le concours de Limoges en 2022 mais il a malheureusement été annulé. En 2023 elle a présenté les niveaux débutant 1 et débutant 2 où elle a obtenu, pour chacun, une première mention à l'unanimité avec félicitations du jury. En 2024, elle a présenté les niveaux préparatoires 1 et 2 où elle a obtenu une première mention à l'unanimité avec les félicitations du jury pour le préparatoire 1 et une deuxième mention à l'unanimité pour le préparatoire 2.

En parallèle elle a commencé à prendre des cours de chant avec Muriel Vanel (association Happy & Co) à l'âge de 5 ans et a commencé à se présenter à des concours de chant à l'âge de 8 ans.

En novembre 2023 elle a remporté le concours des talents du cœur du Bassin dans la catégorie des 8-12 ans. Emeline aime participer à ces concours car cela la motive à travailler des morceaux de plus en plus difficiles (en harpe et en chant) et elle aime être sur scène. Elle aime aussi s'accompagner à la harpe pour le chant. Elle va donc continuer ces activités.



↑ **Emeline Denoize**

Romy racontée par sa maman

Romy s'est inscrite à l'école de musique d'Yvrac en 2017 et, comme son frère, elle a voulu s'essayer à l'apprentissage du piano. Elle rencontre son professeur Bertrand Delahaye et l'alchimie musicale opère. Une approche délicate, une méthode d'enseignement innovante : moins de partitions, des enchaînements d'accords, du travail à l'oreille et ça matche.

Romy joue ce que Bertrand lui demande mais pas que, elle cherche des tutos de musiques qu'elle aime et les propose à son professeur qui les lui fait travailler.

En 2022/2023, Bertrand suggère à Romy de rejoindre le groupe Rock Yvrac et c'est une année de partage de la musique entre pianos, guitares, batteries, basses et chants. Quelques petits événements se succèdent comme la fête d'Yvrac, la fête de la musique à Ambarès, le carnaval d'Yvrac, le Domaine de la Fraysse... Rentrée 2023, un nouveau challenge se présente, le passage de l'UDEA 1 et, toujours accompagnée de son professeur, elle décroche une mention bien.

Romy remercie l'école de musique d'Yvrac et ses professeurs !

Bientôt collégienne en classe de 3^e, elle compte bien poursuivre cette superbe aventure.



↑ Romy Sananes



↑ Adrien Ducrot

Le 7 avril, à l'école municipale de musique du Bouscat, Romy Sananes et Adrien Ducrot, talentueux jeunes pianistes de l'école municipale de musique d'Yvrac, ont validé leur passage aux examens de fin de cycle 1 (avec Bertrand comme professeur) décrochant la mention bien et une excellente appréciation du jury de la Fédération UDEA33.

Un GRAND bravo !

MARYLINE LACOMBRADÉ

Directrice de l'école municipale de musique

Départ de Marion de la Médiathèque, arrivée d'Aurélie

Le 15 octobre 2018, Marion prenait ses fonctions au sein de la commune en tant que responsable de la médiathèque et coordinatrice culturelle. L'envie de découvrir le Sud-Ouest l'avait amenée à faire une diagonale entre Strasbourg et Bordeaux : beau challenge ! Belle énergie !

De l'énergie, elle en a, une énergie inépuisable et communicative, mise au service de la médiathèque et, plus généralement, de la culture. Au sein d'une équipe pleinement investie dans ses missions, engagement, créativité et passion n'ont cessé d'animer le travail de Marion : les projets ont été nombreux, les idées ont fusé, les actions se sont multipliées, la médiathèque a évolué, elle s'est ouverte et les perspectives sont nombreuses !

Nous avons beaucoup de reconnaissance et d'estime pour ce travail accompli.

Au fil des ans, des liens se sont tissés, avec les collègues, avec les bénévoles, avec le public. De l'affection parfois, de l'amitié même.

Une opportunité d'évoluer dans sa carrière s'est présentée et voici notre Marion propulsée à la tête de la médiathèque du Conservatoire de Bordeaux !

Nous lui souhaitons toute la réussite et le bonheur dans ses nouvelles fonctions.

Nous la retrouverons à l'occasion du 10e anniversaire du Pôle Culturel et bien sûr pour tous les événements culturels yvracais ! Il n'est pas impossible que nous la croisions même de temps en temps dans les rayons de la médiathèque...

Ce sera toujours un grand plaisir : à bientôt donc !

CHRISTINE BARRACHAT
et la Commission Culture



Bienvenue à Aurélie, à gauche, qui prend la relève de Marion

Carnaval à l'école maternelle

Cette année, les enfants de l'école maternelle ont choisi de faire carnaval sur le thème des Jeux Olympiques. Chaque classe a fabriqué des accessoires pour défiler dans la cour de récréation le vendredi 22 mars. Nous étions déguisés en athlètes. La classe 3 a fabriqué des couronnes avec les anneaux olympiques, des médailles d'or, d'argent et de bronze, ainsi que des flammes olympiques.

Pour les couronnes, on a peint les anneaux olympiques en jaune, vert, bleu, noir et rouge puis on les a assemblés et on les a collés sur la couronne.

Pour les médailles, on a peint des ronds et on a collé des bouts de papier de couleur pour faire le chiffre 1, 2, 3. Pour les flammes olympiques, on a peint des rouleaux de papier et puis on a mis un verre en carton et on a froissé du papier crépon pour faire les flammes.

Enfin, on a appris une chanson qui s'appelle « La flamme olympique » que l'on a chantée pendant le défilé du carnaval.

LES GRANDS DE LA CLASSE DE MME BLAJDA

L'école élémentaire

Solidarité et Secours Populaire

Vendredi 8 décembre, les délégués de classe élus ont remis au Secours Populaire de nombreux jeux, jouets et peluches. Cette collecte a été menée au sein de l'école élémentaire tout le mois de novembre.

Merci à tous les enfants de l'école et à leurs familles pour ce bel élan de générosité et de solidarité.

Nancy Gabel

Les élèves de la classe de Marion Laclau ont travaillé avec Cloé Jéliazovski (remplaçante) à partir de l'exposition vue à la médiathèque en octobre sur les œuvres de Nancy Gabel.

Un beau projet intergénérationnel

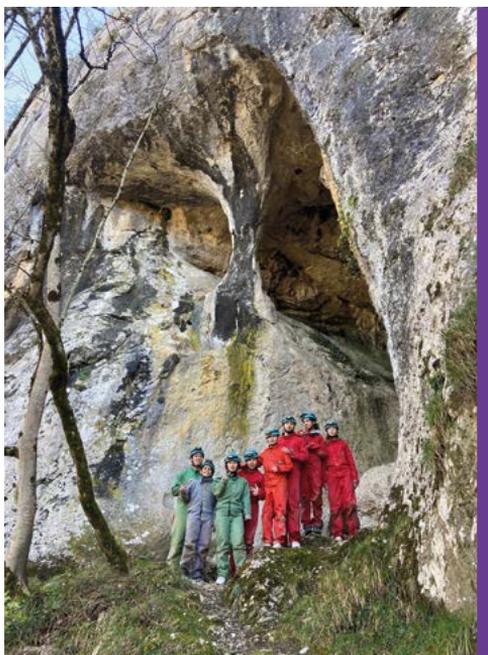
Comme l'an passé, les élèves de l'école élémentaire ont repris la plume afin d'envoyer des cartes de vœux aux personnes isolées de la commune et/ou bénéficiant du portage des repas ainsi qu'aux résidents de l'EPHAD Ma Résidence. Une opération appréciée de tous ; certains enfants ont reçu à leur tour une belle carte ou un gentil mot.

Les JO à l'honneur à l'école

Pour le Carnaval, les Jeux Olympiques sont à l'honneur. Les élèves de l'école élémentaire n'ont pas manqué d'y participer en venant habillés aux couleurs des anneaux. Une belle photo aérienne a pu être ainsi réalisée.

MARION LACLAU

Directrice de l'école élémentaire



Le Point Jeunes

Après une belle soirée raclette avec plus de trente jeunes présents pour conclure l'année, Alexis et les adolescents ont eu un programme particulièrement riche et varié. Après avoir confectionné eux-mêmes leurs galettes des rois, ils ont eu la chance de se rendre au cirque Gruss ou encore d'arpenter les rues de Bordeaux pour une après-midi balade et shopping. Une soirée à la patinoire a également été proposée durant laquelle les ados ont pu montrer leurs talents sur la glace.

Lors des vacances de février, 7 jeunes ont aussi eu la chance d'embarquer dans le minibus de la commune pour 5 jours à la montagne avec, au programme, du ski, de la randonnée, de la spéléologie ou encore une après-midi détente aux thermes.

Les activités prévues pour la fin de l'année s'annoncent tout aussi passionnantes avec, en point d'orgue, le fest'Yvrac et un séjour à l'étranger qui s'annonce inoubliable...

ALEXIS CAUTURE

Directeur du Pôle Enfance



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE), lieu ressource gratuit pour les jeunes familles, vous propose régulièrement des « Rendez-vous en famille », ateliers enfant/parents sur des thématiques variées (motricité, communication gestuelle, éveil sensoriel...). À ne pas manquer pour partager des moments privilégiés avec vos enfants !

N'hésitez pas à prendre connaissance de la programmation sur les réseaux sociaux de la Mairie d'Yvrac.

Pensez à prendre contact avec le RPE Yvrac si...

→ **vous êtes futurs parents,**

- ◆ trouver un mode de garde pour votre enfant,
- ◆ en savoir plus sur votre futur rôle de parent employeur,
- ◆ avoir une personne ressource pour échanger sur la parentalité.

→ **vous êtes jeunes parents,**

- ◆ Participer à des « Rendez-vous en famille » (ateliers enfant/parents) organisés ponctuellement par le Relais,
- ◆ échanger sur votre rôle de parent avec une éducatrice de jeunes enfants.

→ **vous êtes professionnel de la petite enfance,**

- ◆ être informé sur les conditions d'accès aux métiers de la Petite Enfance et les aides possibles,
- ◆ être informé sur le rôle de salarié d'un particulier employeur, sur l'accès à la formation continue,
- ◆ participer à des regroupements en matinée pour rompre l'isolement professionnel et proposer des activités d'éveil aux enfants accueillis.

Sport adapté au complexe sportif Mirefleurs

La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) est la fédération multisports au service des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Le 7 février, notre complexe sportif a accueilli la FFSA pour une finale départementale de badminton. Et le 14 mars, il y a eu une journée découverte autour des sports de raquettes tels que le tennis de table, tennis et badminton.

Au quotidien, l'animatrice du RPE, Justine Lapointe, propose des temps de rencontres, d'éveil et d'échanges entre les professionnels et les enfants en matinée ; des ateliers enfant/parents ponctuellement le samedi matin ; et favorise le lien avec différents services de la commune (médiathèque, école de musique, etc.).





Sarah Quertier-Réquer et Mathilde Dupau ↗



Clémentine Portannier ↑

L'école municipale de danse

La fin de saison approche pour l'école municipale de danse avec beaucoup de préparation et de travail pour plusieurs événements à venir. Les murs de l'école résonnent, les corps s'échauffent et s'étirent pour essayer de vous proposer de nouveaux projets de qualité !

Nous avons participé aux Regards Chorégraphiques de la Fédération Française de Danse (FFD) en présentant cette année un quatuor dans la catégorie enfants et un duo dans la catégorie adolescents. La première sélection au niveau départemental a eu lieu au théâtre des Quatre Saisons à Gradignan le 13 et 14 avril 2024. Nous avons été sélectionnés pour les sélections régionales et sommes partis à la Crèche (près de Niort) les 4 et 5 mai où nous avons été de nouveau récompensés pour accéder au National avec 2 chorégraphies :

- ♦ « Marschmallove » un quatuor dans la catégorie enfants avec Alice, Amélia, Éléna et Paloma.

- ♦ « Terra Nullius » un duo avec Mathilde et Sarah, qui a reçu une mention spéciale pour l'originalité de la chorégraphie.

En route pour Montluçon fin juin et début juillet !

À l'occasion de l'anniversaire du Pôle Culturel qui a déjà 10 ans, nous vous avons proposé différentes « Capsules Chorégraphiques » :

Le 1^{er} juin :

- ♦ Trois pièces chorégraphiques pour le final des 10 ans du Pôle Culturel

→ Et nous vous proposons :

Le samedi 15 juin à 20h30 au Parc de la Source :

- ♦ La bulle D'O" deuxième édition "Levons les Yeux... Regarde...", une scène ouverte avec tous les élèves de l'école.

Hâte de partager tous ces moments avec mes élèves danseurs mais aussi avec vous tous !

Restez connectés sur le compte Instagram de l'école : @ecolemunicipalededanseyvrac

CAROLINE DANÉ

Directrice de l'école municipale de danse d'Yvrac

Le Club de randonnée reprend du souffle

Le club Y Marche En Vrac compte vingt-huit adhérents cette année.

Rejoignez-nous pour des balades dans la bonne humeur les mardis ou jeudis matin (en fonction de la météo) pour des sorties de 10 km ainsi que le samedi pour 10 à 20 km. Bonne ambiance assurée !



Jin Gang accueille des maîtres chinois

L'association Jin Gang qui dispense des cours de Tai Chi Chuan et de Qi Gong organise régulièrement des stages qui regroupent des pratiquants de toute la Gironde. En décembre 2023, nous avons accueilli Ming Yue, un maître chinois des Monts Wu Dang. Pendant 2 jours, nous avons appris le Qi Gong des « 6 harmonies 5 éléments ». Grâce à la qualité de l'enseignement de Maître Ming Yue, tout le monde a progressé dans cette pratique. Afin d'approfondir notre apprentissage, un nouveau stage est programmé en juin.

Maître Ming Yue

Pendant 4 jours, en février, notre association a reçu Maître Chen Jianqiang, champion de Chine de Tui Shou. Ce stage de « poussée des mains » était destiné à nous faire travailler les applications martiales du Tai Chi qui se définit comme un « art martial interne ». Cela signifie que les mouvements qui sont des parades à une agression peuvent se transformer en contre-attaque.

Ces quatre jours de travail intense ont permis à tous les participants de progresser dans la pratique du Tui Shou.

Maître Chen Jianqiang

L'association Jin Gang remercie Thierry Sarrazin, professeur de judo, pour le prêt des tatamis et les services techniques de la mairie pour leur transport.

LE BUREAU JIN GANG



↑ Avec Maître Ming Yue



↑ Avec Maître Chen Jianqiang

Lotus Bleu

Le dimanche 26 novembre a eu lieu notre traditionnelle expo-vente de peinture sur porcelaine et couture. Elle a eu un vif succès et ce fut très agréable de rencontrer les habitués et les nouveaux visiteurs.

Le samedi 9 décembre nous avons participé au marché de Noël ce qui a permis de faire connaître notre association à de nouvelles personnes.

Jeudi 21 et vendredi 22 mars nous sommes allées à Limoges voir une très belle exposition de peinture sur porcelaine. Là, nous avons pu assister à des démonstrations de nouvelles techniques.

Ensuite, à Saint Yrieix nous avons acheté de la porcelaine afin de compléter notre stock qui avait bien diminué.

À nos pinceaux maintenant pour exécuter de nouvelles œuvres que nous pourrons présenter lors de notre prochaine exposition.

FRANCOISE CARREL
Présidente

Les Bielles Yvracaises

En décembre dernier, nous vous avons accueillis pour le Téléthon ! Plus de 10 ans déjà que nous partageons notre passion avec vous. Cette fois, grâce aux baptêmes que nous avons organisés avec nos automobiles, et surtout à votre venue, nous avons pu récolter 735 euros. Cela représente pour nous une grande fierté, comme chaque année, de transmettre cette récolte de dons auprès de l'AFM-Téléthon afin de contribuer tous ensemble à aider au combat de cette maladie. C'est donc avec une sincère reconnaissance que nous vous adressons nos remerciements, et c'est avec un grand plaisir que nous vous retrouverons cette année encore. Nous profitons aussi de cette publication pour saluer nos chauffeurs bénévoles et remercier nos fidèles partenaires. Ainsi, nous adressons tous nos remerciements au château du Lort et au château Lafitte dont les sites magnifiques sont ouverts lors de cette journée, et permettent aux candidats aux baptêmes de profiter de l'occasion. Merci à Maxime Vieilleville "Intermarché", Bernard Soutre "Toque et moi j'arrive" et la boulangerie "Mille et une feuilles" de nous permettre d'offrir le repas à tous les chauffeurs et bénévoles. Merci à la mairie d'Yvrac, en particulier à Annie Bernadet et Yannick Laurichesse pour leur aide et soutien sans faille. Cette année, nous avons été présents à la 2^e édition de « Comment mieux vivre avec la Sclérose en plaques (SEP) » qui a eu lieu samedi 25 mai 2024 au Château Bastor Lamontagne, à La Montagne-Est (33210 Preignac). Nous y étions pour des baptêmes en voitures anciennes et de prestige.

AURORE TURO

Secrétaire des Bielles Yvracaises

Anciens combattants de la FNACA

Aves les commémorations de l'année 2023 :

- ◆ 19 mars, Cessez-le feu en Algérie
- ◆ 8 mai, Armistice de la guerre 39/45
- ◆ 11 novembre, fin de l'Armistice de la guerre 14/18.

Nous nous devons de renouveler notre reconnaissance et nos chaleureux remerciements à ces héros anonymes et valeureux qui ont toujours voulu et réussi à défendre au prix de leur vie, avec honneur, âpreté et conviction le sol de la Patrie, gardant ainsi intacte et respectée, grâce à leur sacrifice, notre identité nationale et notre liberté. Nous avons tous conscience de l'avancée inexorable de notre âge, et nous savons que de plus en plus nous allons malheureusement voir nos rangs s'éclaircir. C'est pourquoi nous avons l'obligation, pour perpétuer ce devoir de mémoire dû à nos anciens disparus, de prétendre espérer venant de la part des plus jeunes, une relève nécessaire et peut-être providentielle.

Je fais un appel pressant à tous, anciens militaires, libérés ou non engagés sous les drapeaux dit « OPEX » anciens des Opérations extérieures ou même incorporés et maintenus en Métropole, de venir nous rejoindre. Il me paraît nécessaire de pouvoir organiser notre association en permettant ainsi d'entretenir à Yvrac la mémoire des sacrifices consentis pour la liberté et la grandeur de la France par tous ceux qui ont offert leur jeunesse à la cause nationale.

HENRI PAUQUET

Président



L'année suit son cours au Pôle Enfance

Après une journée féérique pour terminer l'année, avec notamment un spectacle de magie et la présence d'un sculpteur de ballons, les enfants ont eu la surprise de découvrir sous le sapin des cadeaux par dizaines qu'ils ont pu ouvrir à leur retour de vacances.

Le programme du deuxième trimestre a notamment amené les enfants de maternelle, de moyenne et grande sections à découvrir le cirque Gruss tandis que les enfants de petite section se sont amusés aux structures de jeux d'*Aloha Parc*.

Christine, Stéphanie, Maëlys et Lou-Ann avaient également préparé de nombreux jeux plus rigolos les uns que les autres et de nombreuses activités manuelles que les enfants ont pu ramener à la maison.

Arnaud a accompagné les plus sportifs lors d'activités endiablées.

Chez les plus grands, le programme concocté par Lisa, Adeline, Axelle, Bruno et Jérôme a été tout aussi chargé, avec notamment de la cuisine, des activités manuelles et du jardinage ou encore une sortie au laser game et aux structures de jeux de *Z'oulous Aventure*.

Les vacances de février ont été marquées par le thème des Jeux Olympiques où les enfants, petits et grands, ont pu s'affronter lors d'activités inédites.

Enfin, comme le veut la tradition, le Pôle Enfance, sous la houlette de Bruno, a construit Monsieur Carnaval qui a malheureusement connu un triste sort !

Les beaux jours qui arrivent annoncent le retour des jeux, sorties, pique-niques et balades en pleine nature.

ALEXIS CAUTURE

Directeur du Pôle Enfance



↑ Fabrication de M. Carnaval avec Bruno

L'aéromodélisme

L'association indoor d'Yvac a été représentée à Pons lors d'une rencontre interclub régionale.

Une belle rencontre avec de sympathiques petites machines toutes plus différentes les unes des autres couronnée par un accueil très convivial. Notre association compte actuellement 14 membres assidus qui progressent tranquillement mais sûrement. Elle compte parmi ses membres un ancien champion de France, ainsi que des pilotes amateurs de tous âges de 7 à 80 ans. Il n'y a pas d'âge pour se faire plaisir et s'essayer à de nouvelles sensations !

Les modèles sont en polystyrène ou en planches super board et peuvent être aussi bien fabriqués qu'achetés en kit. Le partage dans cette discipline est également une chose essentielle. Notre association est ouverte le mardi soir à 21 heures et le dimanche matin de 10h à 14h45. Vous pouvez venir nous voir et nous demander tous les renseignements que vous souhaitez, les membres vous répondront avec grand plaisir.

LAURENT SAFFRÉ

Président

Vive le théâtre avec la Compagnie Pies Jaunes et Cie

Anne, Danièle, Margot, Dominique et Clément, comédiennes et comédien de l'association Pies jaunes & Cie, accompagnés de leur metteuse en scène Emmanuelle, préparent des textes de Dino Buzzati.

Dino Buzzati était journaliste, écrivain, peintre et a vécu dans la première moitié du XX^e siècle. Ses œuvres les plus connues : un recueil de nouvelles *Le K* et le roman *Le désert des Tartares*.

Apprentissage de textes, découverte des personnages et recherche d'interprétation, projets de décors, costumes, mise en scène, tout cela occupe les répétitions du mercredi soir mais aussi certaines soirées de la semaine.

FENÊTRES

Glissez vos regards indiscrets, amusés ou consternés au travers des persiennes : fenêtres ouvertes sur le monde, d'autres bien fermées, protégeant une intimité, camouflant un drame, ou une infâme manipulation...

La plume aiguisée de fibre sociale de Dino Buzzati se penche à la fenêtre de nos humanités, drôles, pathétiques, exaltantes, et l'air de rien bascule dans le fantastique, nous invitant à changer notre angle de vue. Dedans, dehors, commencements et finitudes : de nos fenêtres nous regardons le temps qui passe. À moins que ce ne soit le temps qui nous regarde passer...

NOUS VOUS ATTENDONS

À Cenon lors du festival Entre-Deux-Scènes les 7 et 15 juin theatre.alize.free.fr et lors du festival Moamo à Laruscade moamofestival.fr.

Nous comptons sur vous : sans spectateurs, les comédien(ne)s ne sont rien !

DOMINIQUE LHOUMEAU

Pour Pies jaunes & Cie

Informations paroissiales



Paroisse de Saint-Loubès
DIOCÈSE DE BORDEAUX

Le clocher d'Yvrac fait partie de la Paroisse de Saint-Loubès (saint patron : Saint Loup de Troie, fêté le 29 juillet) depuis le 1^{er} janvier 2024. Une permanence d'accueil et de renseignements pour les baptêmes, mariages, obsèques, intentions de messe, catéchèse, aumônerie des jeunes... est assurée mardi et samedi de 9h30 à 12h, mercredi de 10h à 12h, vendredi de 9h30 à 12h et de 17h à 19h et durant les mois de juillet et août mardi et samedi de 10h à 12h au presbytère de Saint-Loubès, 13 rue Saint-Aignan — 05 56 20 41 30
Sp.stloubes@orange.fr
secteurpastoralsaintloubes.e-monsite.com

Prêtre responsable : Père Antoine Fabien KINTA ZINGA — 09 54 07 04 64.

Catéchèse et aumônerie : en l'absence de catéchistes, 6 enfants d'Yvrac se réunissent avec ceux de la Paroisse au presbytère de Saint-Loubès. La prochaine messe des Familles aura lieu samedi 8 juin 2024 à 10h30 en l'église de Sainte-Eulalie, les baptêmes et Premières communions de jeunes de l'aumônerie dimanche 2 juin à 10h30 en l'église de Saint-Loubès, les Premières communions des enfants de CM2 samedi 15 juin à 18h30 en l'église d'Izon suivies d'un barbecue où tout le monde est invité.

♦ Messe dominicale : le dimanche à 10h30 en l'église de Saint-Loubès et la messe anticipée du samedi à 18h30 dans l'une des églises de la Paroisse (cf. le panneau affiché au mur de l'église).

♦ Messes mariales en l'église Notre-Dame d'Yvrac : 1^{er} samedi du mois à 9h : 1^{er} juin et 6 juillet 2024.

♦ Messes à la maison de retraite "Ma Résidence" : vendredi 17 mai et vendredi 7 juin 2024 à 15h.

Pour le Relais Paroissial,
AGNÈS HOCQUELLET

SPORTS

Badminton : Jeunesse

Yvracaise Badminton

→ Patrice EMARS
Tél : 06 63 81 16 46
jybad33370@gmail.com
www.jybadminton.fr

Danse de salon : danse à deux dans l'Entre-Deux-Mers

→ Alain SEBRECHT
Tél : 06 83 08 46 31
danse.entre2mers@laposte.net
danse-entre2mers.fr

Football ATHLETIC 89

→ Guillaume PUJOL
Tél : 06 20 69 11 23
pujolguillaume@gmail.com
→ Vanessa SALZAT
Tél : 06 06 36 16 61

Foot en salle : FES Yvrac

→ Nicolas MARTIN
Tél : 06 45 33 60 64
nicolasmartin33100@gmail.com

Gymnastique volontaire/Zumba

→ Martine DA COSTA
Tél : 06 47 14 77 22
gvyvrac@gmail.com
gymyvrac33370.centerblog.net

Yoga de Gasquet et Hatha yoga

→ Karen BLANCHARD
Tél : 06 18 26 87 64
omouvement@outlook.fr

Judo

→ Thierry SARRAZIN
Tél : 06 16 23 79 74
thierry.sarrazin5@orange.fr

Marche et randonnée :

Y Marche en Vrac

→ David MARNEIX
Tél : 07 68 69 04 48
david33370@orange.fr

Tai Chi Chuan / Qi Gong :

Jin Gang Yvrac

→ Alain MARY
Tél : 06 85 41 69 42
maryal1@free.fr
→ Catherine PELTIER
Tél : 06 83 09 06 13
cat.gasnierpeltier@wanadoo.fr
assojingang.blospot.com

Tennis

→ Jean-Luc FOUQUES
Tél : 06 17 12 83 64
tennis.yvrac@orange.fr

Tennis de Table

→ Thomas LAVIGNAC
Tél : 06 59 93 64 57
t.lavignac@orange.fr
ping.yvrac@orange.fr
→ Christophe AUTEXIER
c.autexier@free.fr
tt-yvrac.fr

LOISIRS, DIVERS...

Aéroclub

Tél : 05 56 06 68 14
yvrac.aeroclub@wanadoo.fr
www.byac.org

Aéromodélisme

Laurent SAFFRE
Tél : 06 73 23 62 10
troyes@orange.fr

A.P.E.Y. Association des Parents

d'Élèves des écoles d'Yvrac
apey33370@gmail.com

Bien Vivre à Yvrac

Francis BOBULSKI
Tél : 06 74 52 85 76
francis.bobulski@gmail.com

FCPE Collège Sainte-Eulalie

fcpe.mauriac33560@gmail.com

FNACA

Henri PAUQUET
Tél : 06 98 35 83 81

Les Bielles Yvracaises

(Véhicules anciens)
Christophe BOISSEAU
Tél : 07 61 00 49 89
christophe.boisseau@sfr.fr
lbyblog.wordpress.com

Lotus Bleu

(Peinture sur porcelaine et couture)
Françoise CARREL
Tél : 06 22 47 11 54
fcarrel33@gmail.com

Mailion de l'Amitié

(Club du 3^e âge)
Nadine COURALEAU
Tél : 06 19 05 10 11

Théâtre adultes et enfants

« Pies Jaunes et Cie »
Dominique LHOUMEAU
Tél : 06 73 22 80 17
contact@atelier-theatre.org
www.atelier-theatre.org

Yvrac En Transition (YET)

Alain BOUGRIER
Tél : 06 14 88 40 04
yvracentransition@gmail.com

SUD-OUEST RADIATEURS



SARL DUPAU

3 Z.I du Grand Chemin
33370 YVRAC

Tél. 05 56 40 22 40 - Fax 05 56 86 55 78

www.sud-ouest-radiateurs.com

sud-ouestradiateurs@numericable.fr

 **Proprietes-privées.com**
La nouvelle espèce Immobilière

**JE SUIS VOTRE
CONSEILLER EN
IMMOBILIER**



**Vous avez besoin d'un avis
sur la valeur de votre bien
ou d'être conseillé pour
un projet d'achat
ou de vente ?**


**Estimation
gratuite**
par un vrai spécialiste
du marché local.

Laurent ARNAUD

Votre conseiller immobilier à Yvrac

06 61 657 457

l.arnaud@proprietes-privées.com

501 173 728 RSAC Bordeaux



ACHAT - VENTE - ESTIMATION


Aquitaine de Restauration

Une alternative en Aquitaine :
Une entreprise de restauration collective indépendante et régionale.

Nos activités :
Restauration d'entreprise
Restauration scolaire
Prestations annexes : cocktail, buffets...
Traiteur

87 chemin de Rozet 33360 LIGNAN DE BORDEAUX
Tél. : 05 56 92 60 63
E-mail : contact@laquitainederestoration.fr


MARÉE BLEUE
Partenaire de la pêche française

POISSONNERIE-TRAITEUR
YVRAC : 05 56 81 09 92
SAINTE-EULALIE :
05 57 35 12 49
www.mareebleue.net

Depuis 20ans

Cave les Tabernottes

Vins en vrac, vins fins, champagnes, spiritueux

Face Parking Intermarché
4, Galeric marchande - 33370 YVRAC
Tél. 05 56 06 72 75

Ouvert du Mardi au Samedi : 9h à 12h30 - 16h à 19h
Dimanche & Jours fériés : 9h30 à 12h30 Fermé le Lundi

Construisons ensemble à Yvrac

Bienvenue à PERA ENTREPRISE

David et Christelle ont créé PERA ENTREPRISE il y a maintenant 17 ans, spécialisée dans les travaux de peinture et de revêtements de murs (papiers peints, panoramiques, toile de verre) et de sols (PVC, parquet stratifié, moquette).

Forts d'une expérience de plus de 30 ans dans le métier, ils interviennent pour tous les travaux de rénovation en Gironde pour les particuliers et les professionnels.

Leur unique objectif étant la satisfaction de leurs clients, PERA ENTREPRISE possède les moyens humains et matériels nécessaires pour mener à bien chaque projet confié.

Installés depuis ses débuts sur la Rive Droite, puis récemment sur la commune d'Yvrac, l'entreprise est reconnue pour son accompagnement et sa réactivité envers ses clients.

Quelques une de leurs réalisations sont visibles sur le site internet : www.peraentreprise.fr

Tél : 06 67 65 77 41

Email : pera@orange.fr



Pharmacie du bourg, travaux de rénovation

Pour permettre le réaménagement des locaux de la pharmacie, les activités avaient été déplacées dans l'ancien local médical voisin.

Les prestations ont donc pu être maintenues malgré l'exiguïté des lieux, merci à Mme DUBES et à son équipe qui ont vraiment assuré la continuité de service. Les nouveaux locaux ont donc été modernisés et aménagés de façon plus rationnelle, ils sont notamment équipés d'un robot en sous-sol qui permet le rangement des médicaments, leur remise plus rapide et une gestion des stocks au plus juste besoin (approvisionnements, délais de conservation, le tout dans un local sécurisé et climatisé)

Le fait de s'être rapprochée de la Pharmacie de la Rocade lui permet de proposer une plus large gamme de produits.

Pour la clientèle, qui ne percevra pas nécessairement l'ensemble des modifications, la qualité du service s'en trouve améliorée et fiabilisée, les pharmaciens et préparateurs restant d'avantage à son contact (du fait de la livraison des médicaments assurée par le robot).

Le personnel est bien sûr maintenu dans ses fonctions, tous ces travaux tendent à démontrer la volonté de maintenir une officine dans le centre bourg de la commune.

En espérant que cette période de transition n'aura pas été trop compliquée pour les yvracais.ses, bienvenue dans votre nouvelle pharmacie.

Dernière minute :

Pour la création de 2 cabinets médicaux, les travaux de transformation du local proche de la pharmacie ont été lancés. Ceci dénote la volonté de notre pharmacienne de maintenir et pérenniser un service médical et paramédical en centre bourg de la commune.



David et Christelle Ozdemir

S rac

Nouveauté : un bar à vin au cœur des vignes

En plein cœur d'Yvrac, la famille Pestoury, viticultrices et viticulteurs depuis cinq générations, vous ouvre les portes de son tout nouvel espace bar à vin. Niché dans un écrin de verdure, votre regard se perdra dans l'étendue des vignes cultivées en agriculture biologique. Laissez-vous tenter par une dégustation de nos vins : blanc, rosé, rouge, crémant, et même jus de raisin, sans oublier nos cocktails accompagnés de planches gourmandes de produits français. Charcuterie, canard, fromages et tartinables de légumes bio, il y en a pour tous les goûts !

Mais ce n'est pas tout ! En exclusivité, le Vignoble Pestoury vous lance un défi : devinez le millésime mystère d'une bouteille sortie directement de notre cave, certaines remontant jusqu'à 1997. Trouvez la bonne année et repartez avec un magnum de rosé pour égayer vos soirées d'été. Depuis le début de ce jeu en février, seule une personne a décroché le gros lot. Aurez-vous cette intuition millésimée ?

Retrouvez-nous chaque vendredi et samedi de 17h à 22h pour une soirée au bar à vin, ou visitez-nous tout au long de la semaine pour explorer notre passion et découvrir nos vins locaux. Situés au 14 chemin de Tel-las à Yvrac, nous promettons des moments de partage et de convivialité, au milieu de nos vignes.

Réservez votre vendredi ou votre samedi, et qui sait, peut-être que le prochain magnum de rosé sera pour vous !

Au plaisir de vous rencontrer,
ISABELLE, BERTRAND ET MARIE PESTOURY

Contact : bpestoury@free.fr
06 75 44 86 48
www.vignoble-pestoury.com



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



En patrouille nocturne avec la gendarmerie.

La gendarmerie a souhaité inviter les maires des communes à patrouiller avec la brigade de nuit, qui rayonne sur tout notre territoire. Arrivés à 18H30 à la brigade de Carbon-Blanc, nous sommes équipés d'un gilet pare-balle et le brigadier nous explique les règles de sécurité à respecter. 19H00 sonne à peine que nous recevons un appel du central nous demandant de nous déplacer sur Ambarès. Une moto a été prise en excès de vitesse, 135km/h retenu pour une vitesse limitée à 50km/h. Les forces de gendarmerie ont été appelées pour la saisie du véhicule car elles travaillent en collaboration avec la police municipale qui a mesuré la vitesse. A peine terminé, nouvel appel et ce sera comme ça toute la durée de la patrouille. L'opération se termine au petit matin. Ironie du sort, toutes les interventions nous ont amené à parcourir l'ensemble des communes de la circonscription... sauf Yvrac !

L'expérience a été riche d'enseignements et la disponibilité de la brigade, en dépit de moyens limités, a montré toute son importance dans sa mission de maintien de l'ordre.

OLIVIER LAFEUILLADE

ARRÊTÉ DU MAIRE

instaurant une voie sans issue
rue Saint Fiacre

Considérant que l'aménagement des carrefours du Poteau d'Yvrac entraîne un report de la circulation par la rue Saint Fiacre afin d'éviter les feux tricolores successifs et ainsi une augmentation significative du nombre de véhicules au sein d'un quartier résidentiel, il a été statué par arrêté que le croisement de l'avenue du Périgord et de la rue Saint Fiacre serait fermé à la circulation des véhicules en instaurant une voie sans issue. Cette réglementation a été nécessaire afin de garantir aux résidents sécurité et tranquillité.

ARRÊTÉ DU MAIRE

règlementant la durée de
stationnement ZA des Tabernottes
et ZA du Grand Chemin

La durée de stationnement des véhicules en un même endroit est limitée à 72h sur les zones artisanales des Tabernottes et du Grand Chemin, considérant qu'il est nécessaire de partager l'usage de l'espace public, de permettre une rotation suffisante des véhicules pour favoriser le stationnement de tous les usagers et de lutter contre le stationnement abusif.

NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

L'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne



→ Qu'est-ce qu'une Association Intermédiaire / AI ?

AIHG vous propose un accompagnement socioprofessionnel à l'insertion par l'activité économique, c'est-à-dire par le travail. Elle contribue à l'insertion et au retour à l'em-

ploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...).

L'Association Intermédiaire (AI) assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

Ainsi, elle assure :

- ♦ Le recrutement de personnes en difficulté et leur mise à disposition d'utilisateurs (entreprises, associations, collectivités locales, particuliers...) dans le cadre d'un contrat de mise à disposition,
- ♦ L'accueil des demandeurs d'emploi et la réception des offres d'activités.

L'organisation de parcours de formation professionnelle, l'information des intéressés sur leurs droits.

→ Qui peut être recruté par une association intermédiaire ?

Les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières notamment :

- ♦ Les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté et les seniors de plus de 50 ans,
- ♦ Les bénéficiaires de minima sociaux, revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation aux adultes handicapés (AAH),
- ♦ Les demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois),
- ♦ Les personnes ayant le niveau d'études 3 (CAP, BEP) ou inférieur,

- ♦ Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH),
- ♦ Les parents isolés,
- ♦ Les personnes sans hébergement, hébergées ou ayant un parcours de rue,
- ♦ Les réfugiés statutaires, protégés subsidiaires ou demandeurs d'asile (ayant l'autorisation de travailler), etc.



Si vous êtes un particulier

Et vous avez besoin d'un service à domicile :

- ♦ Ménage courant ou repassage,
- ♦ Grand nettoyage de printemps,
- ♦ Entretien du jardin (tonte, taille de haies, entretien...),
- ♦ Petit bricolage, etc.

L'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne vous propose :

- ♦ De mettre à votre disposition des salariés accompagnés par l'AIHG,
- ♦ D'assurer les démarches administratives (contrats, paiements, avance immédiate de crédit d'impôts),
- ♦ D'assurer le suivi des missions,
- ♦ De remplacer des salariés absents.

PERMANENCES :

Le vendredi 14 juin de 9h30 à 12h au Pôle Culturel
Vous pouvez vous présenter directement lors des heures de permanence ou vous préinscrire pour un RDV en contactant l'accompagnatrice socioprofessionnelle de l'AIHG :

Hélène REITUPE AUGER

06.25.04.63.47

stloubes.asp@aihg.fr

Les comptes administratifs 2023

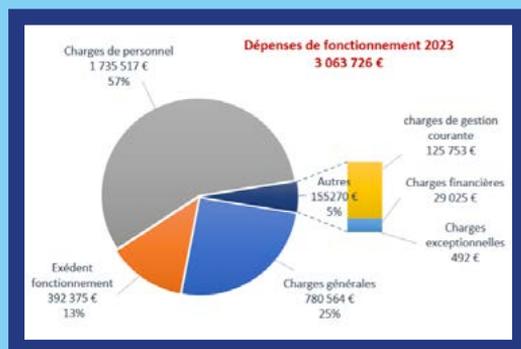
Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 11 avril 2024 pour voter les comptes administratifs 2023 et le Budget 2024.

L'année 2023 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 392 375€. Il confirme la bonne trajectoire des comptes de la Commune.

L'exécution du budget 2023 n'a pas été facile dans un contexte économique et géopolitique difficile, marqué par une inflation persistante et la crise énergétique.

Au niveau des dépenses, le travail réalisé par les différentes commissions afin d'identifier les sources d'économie, notamment sur les fluides, a porté ses fruits (extinction de l'éclairage public la nuit, baisse des températures de chauffage dans certains bâtiments, mise en place de tableaux de bord...). Les consommations d'énergie ont diminué, compensant les fortes augmentations tarifaires du prix du Kwh facturé par les opérateurs. Grâce aux efforts de tous, les charges générales sont contenues.

Les charges de personnels représentent le poste de dépenses le plus important de la commune. Les efforts engagés pour mieux gérer les ressources humaines ont permis de respecter le budget, malgré la revalorisation de l'indice de 1,5% des agents territoriaux en 2023.



Au niveau des recettes, le produit des services progresse avec la réévaluation des tarifs votée au cours de l'année 2023 pour répondre aux hausses des frais de fonctionnement et compenser partiellement les effets de l'inflation. Il confirme également la bonne fréquentation des services et activités proposés par la commune.

Le chapitre des impôts et taxes représente 73% des recettes de fonctionnement. Les produits issus de la fiscalité locale progressent principalement grâce aux révisions des valeurs locatives indexées sur l'inflation. Les reversements de la Communauté de Communes

des Rives de la Laurence sont inchangés. Ils restent nécessaires à l'équilibre des comptes de la commune.



LES INVESTISSEMENTS 2023

Les investissements marquants ont concerné la réalisation d'un nouvel équipement sportif : le pump-track, qui connaît un vrai succès de fréquentation. Il s'est accompagné de la réalisation d'un kiosque et de l'agrandissement du parking au city stade.

Concernant la voirie et la sécurité routière, des travaux de réfection ont été effectués chemin de Peyrarey et chemin de la Roche. La mise en place d'une nouvelle signalétique au sol a été réalisée avec passage à 30km/h et interdiction de tourner à gauche depuis la D115.

Les écoles et la médiathèque ont été équipées en matériel informatique adapté aux nouvelles modalités d'enseignement (TBI et ordinateurs). Le renouvellement de la partie la plus vieillissante du parc informatique de la commune a été finalisé (services administratifs, pôle culturel, etc.).

Des travaux d'entretien et de réfection dans divers bâtiments communaux ont participé à la conservation du patrimoine communal. Le déploiement de la fibre et le passage en led des éclairages publics se sont poursuivis.

Au 1^{er} janvier 2024, le capital restant dû de la dette s'élève à 1 950 000€.

La dette est un outil de financement des investissements. 2 emprunts ont été contractés. Le premier en décembre 2014 pour un montant de 1 000 000€ sur une durée de 20 ans au taux de 2,58%. Le deuxième en août 2021 pour un montant de 1 500 000€ sur une durée de 20 ans au taux de 0,86%. Les excédents de fonctionnement dégagés confirment la bonne capacité de désendettement de la commune : l'épargne de gestion permet de rembourser la dette en 5 ans.

Le budget primitif 2024

Le budget primitif est un exercice de prévision. Ce budget a été examiné par les membres de la commission des finances. Il a été élaboré en concertation avec les différentes commissions concernées afin de déterminer les prévisions de recettes et de dépenses d'une part, ainsi que les choix des investissements.

Le budget primitif 2024 a été élaboré avec la volonté :

- ♦ De maintenir le niveau et la qualité des services proposés aux habitants d'Yvrac.
- ♦ De maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager des excédents permettant de financer les investissements futurs.
- ♦ De maintenir le produit fiscal des taxes foncières en cohérence avec l'inflation, qui reste inférieur aux taux moyens de la Communauté de Communes des Rives de la Laurence et de la moyenne nationale.
- ♦ De mobiliser au maximum les concours financiers pour les actions et investissements portés par la commune (subventions, accompagnements de la CAF, etc.)
- ♦ De poursuivre les dépenses d'investissement liées à la sécurité routière et aux travaux de voirie.
- ♦ De développer un patrimoine immobilier permettant à la commune d'améliorer ses recettes et ne plus dépendre uniquement de la taxe foncière.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Cette année, le budget se veut prudent et réaliste. Les marges de manœuvre restent étroites dans un contexte économique et géopolitique difficile.

♦ Au niveau des dépenses, le budget anticipe une hausse de 2% des dépenses à caractère général pour tenir compte de l'inflation 2024 (estimée à 2,9%). Le prix de l'électricité et du gaz serait en baisse et stable. L'adhésion de la commune au SDEEG* permet de bénéficier des prix de gros plus favorables. Pour les charges de personnels, une augmentation de 5% des dépenses est prévue pour tenir compte du glissement vieillesse technicité (avancements de carrières, mesures de rééchelonnement indiciaire, bonifications).

♦ Pour les recettes, le chapitre des produits des services continuera d'être bien orienté. La commune n'envisage pas de nouvelle réévaluation tarifaire en 2024 malgré un contexte inflationniste toujours incertain. Sur le chapitre de la fiscalité, le budget primitif retient l'hypothèse d'une augmentation uniforme de 2% des

taux d'imposition en vigueur sur les 3 taxes locales (Taxe Foncière sur le Bâti et le non bâti et Taxe d'habitation sur les résidences secondaires), auxquelles vient s'ajouter une croissance des bases décidée par l'Etat de 3,9%. L'augmentation progressive du taux de taxe foncière initiée depuis 2020 permet d'absorber les aléas économiques et sanitaires enregistrés depuis le début de la mandature (crise sanitaire liée au Covid, taux d'inflation galopant, coût des matières premières et de l'énergie,...). Sur 2024, la Dotation Sécurité Inflation exceptionnelle de 94 611€ n'a pas été comptabilisée.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

Le budget d'investissement s'affiche à 4 111 712€. Rappelons que toutes les dépenses d'investissement font systématiquement l'objet de demandes de subventions pouvant aller jusqu'à 80% du montant du projet (Europe/Etat/Région/Département).

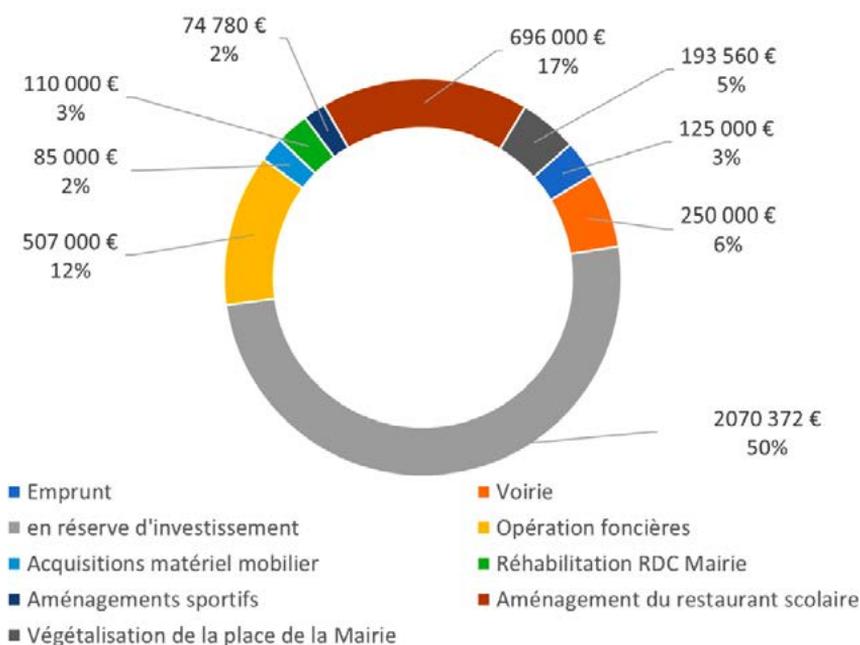
Les principales opérations concernent l'agrandissement et l'isolation du restaurant scolaire. En lien avec sa volonté de développer son patrimoine immobilier, la commune envisage trois acquisitions foncières ainsi que le déplacement des ateliers municipaux.

Les travaux de voirie et de sécurité routière restent une priorité : le Conseil Municipal confirme une ligne d'investissement pluri annuelle de 250 000€. Les réalisations concerneront les sécurisations du virage de la D115 au niveau du bassin de rétention, de l'accès chemin du Renard et de la sortie du city stade au niveau du chemin de la Cure. La circulation du centre bourg sera aménagée. La vitesse sera réduite à 50km/h sur la D115.

Les aménagements de végétalisation de la place du centre-bourg ainsi que la réhabilitation du rez-de-chaussée de la mairie, de la salle et du terrain de sport complèteront les investissements. Le PLU et le schéma directeur de gestion des eaux pluviales seront finalisés.

* : Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde

Budget 2024 des dépenses d'investissements 4 111 712 €

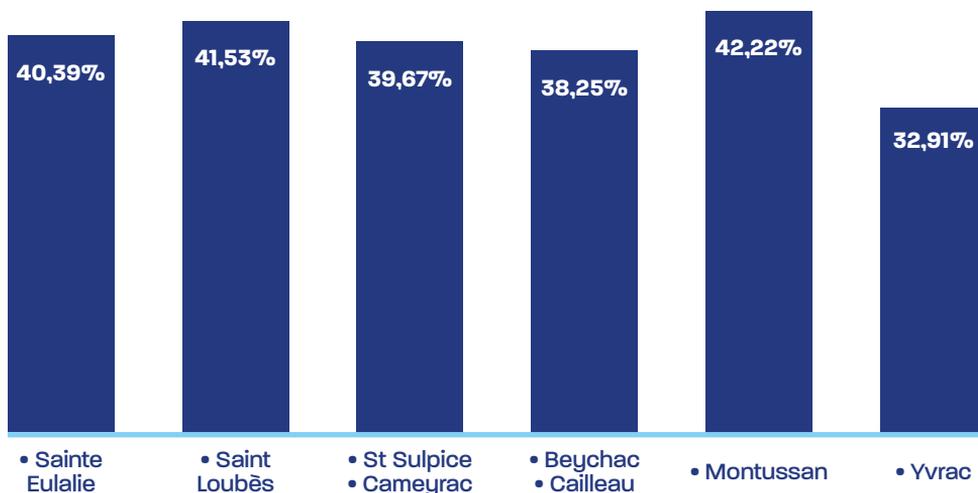


Les informations sur les comptes de la commune sont disponibles :

- dans les comptes rendus des conseils municipaux (Via Municipale → COMPTES RENDUS MUNICIPAUX)
- dans les notes de présentation brèves et synthétiques des comptes administratifs & du budget primitif (Via Municipale → FINANCES)

Tout en maintenant un haut niveau d'équipements et de services, la commune d'Yvrac continue d'avoir le plus faible taux de taxe foncière de la Communauté de Communes des Rives de la Laurence.

TAUX DE TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI 2023



Élection ou réélection du maire, quelles règles ?

Au sein de notre commune, nous avons récemment renouvelé notre maire ainsi que nos adjoints. Certains d'entre vous se sont posé la question de savoir comment se déroulait cette élection. Voici donc quelles sont les règles en la matière :

Règles générales pour des élections municipales

Les dispositions relatives à l'élection des conseillers municipaux des villes de 1000 habitants et plus sont définies par le code électoral (articles L260 à L262 et articles L263 à L267).

Les élections municipales permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune et non pas les maires. Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.

Le maire et les adjoints sont ensuite élus par les conseillers municipaux.

L'élection du maire et des adjoints constitue une seule et même opération électorale lorsque leur élection a lieu au cours d'une même séance du conseil municipal.

Règles pour la réélection d'un maire et des adjoints

Dès l'acceptation de la démission du maire par le préfet, le premier adjoint exerce les fonctions du maire. La démission du maire entraîne celle des adjoints. Le premier adjoint est alors chargé de convoquer le conseil municipal pour procéder au remplacement du maire dans le délai de quinzaine (article L.2122-14 du CGCT*). Dans le cas de cette démission, le conseil municipal n'est donc pas modifié et élit en son sein le nouveau maire et les adjoints.

Pour quels candidats ?

Tous les conseillers municipaux peuvent être candidats au poste de maire. Pour les adjoints, une ou plusieurs listes se déclarent puis sont soumises au vote. On recommence une élection comme elle a eu lieu initialement au début du mandat.

Pourquoi pas de nouvelles élections municipales ?

Comme dit précédemment, une élection municipale n'élit que des conseillers municipaux qui élisent ensuite le maire. Même si un ou des élus le réclament, un retour aux urnes ne peut avoir lieu que lorsqu'un tiers des élus démissionne, ce qui n'a pas été le cas à Yvrac.

Le maire et les adjoints entrent en fonction dès leur élection par le conseil municipal.

Le maire démissionnaire peut toutefois garder son mandat de conseiller municipal ou conseiller communal.

* CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales



➤
De Gauche à Droite :
Sylvie BRISSON, Francis DANG,
Olivier LAFEUILLADE, Claude CARTY
et Christine BARRACHAT

VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.

Découvrez comment l'environnement
impacte votre santé. Protégez vous
de la pollution de l'air, de l'eau,
des UV ou du Pollen.

 [Téléchargez l'application](#)



QUE FAIT-ON



Application
personnalisable avec
des notifications
adaptées à vos
besoins



Des recommandations
fiables et validées par
le Haut Conseil de
Santé Publique



Pas de publicité, pas
de collecte de
données, pas de frais,
pas de création de
compte.



À VOS AGENDAS

Du 15 mai au 15 juillet

10 ans du Pôle Culturel Jacques Mayoux
De belles surprises culturelles avec, en point d'orgue, une journée festive ouverte à tous le 1^{er} juin.

Samedi 15 juin

Scène ouverte La bulle D"O" deuxième édition "Levons les Yeux... Regarde...", organisée par l'école municipale de danse à 20h30 au Parc de la Source.

Samedi 07 septembre

Forum des associations au complexe sportif Mirefleurs.

Samedi 14 septembre

Fête d'Yvrac.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 09 juin 2024 à la salle des fêtes Jean Guillot de 8h à 18h.

Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité (obligatoire) pour venir voter.



En 2023, diminution de 15% de la consommation d'eau. Félicitations aux usagers que nous encourageons à toujours mieux faire.



LOCATION DE LA BENNE COMMUNALE

Afin de collecter à votre domicile les déchets verts encombrants (taïles de haïes, branchages de petit diamètre...), la mairie met une benne à votre disposition.

**DU VENDREDI SOIR
AU LUNDI MATIN**

LOCATION DE 30€
(chèque ou CB)

Inscription à la mairie au 05 56 06 68 78

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts s'effectue désormais les mardis tous les 15 jours



**LES PROCHAINES
COLLECTES :
4 JUIN ET 18 JUIN**

Nous rappelons que les bacs ne doivent pas rester dehors en permanence. Ils doivent être rentrés après le passage du camion-benne pour ne pas encombrer les trottoirs. Il est rappelé que les déchets verts ne doivent en aucun cas être mis dans le bac à ordures ménagères.

LA VIGNE AU PRINTEMPS



C'est au printemps que les bourgeons éclosent laissant penser aux prochaines vendanges.



**PARTICIPATION DE LA MAIRIE À
L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR.**

Sur présentation de la facture, d'un RIB et d'un justificatif de domicile, la Commune participe à l'achat de votre composteur à hauteur de 30€.

ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

La collecte de vos encombrants se fera seulement sur **inscription obligatoire** au secrétariat de la mairie

05 56 06 68 78



**lundi 05 août
lundi 02 décembre
de 5h30 à 13h00.**

RAPPEL : QUANTITÉ MAX 1M³

Pour des raisons environnementales, les objets doivent être déposés uniquement la veille du ramassage. Tout objet occupant le trottoir en dehors de cette date fera l'objet d'un ramassage facturé individuellement.

MAIRIE

9 avenue de Blanzac 33370 YVRAC — www.yvrac.fr
 Accueil lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h à 12h - 13h à 17h
 et le mardi : 8h à 12h
 Urbanisme sur RDV le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00
 T. 05 56 06 68 78 / F.05 56 06 26 51
 Secrétariat : yvrac.mairie@wanadoo.fr
 Urbanisme : urbanisme@yvrac.fr

Communauté de Communes de Saint-Loubès

30 bis chemin de Nice, BP 30023 – 33451, Saint-Loubès cedex
 T. 05 56 78 91 11 / F. 05 57 97 32 40
PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural)
 Espace Info Entreprendre : 20 bis Grand Rue à Targon,
 05 56 23 95 17, entreprendre@coeurentre2mers.com
Police Municipale : 06 29 34 03 04 — pm@yvrac.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U. : 15
Drogues info service : 0 800 23 13 13
Tabac, info service : 3949
Fil santé jeunes : 0 800 235 236
Brigade de Carbon-Blanc : 05 57 77 53 10
Écoute alcool : 0 980 980 930
Appel urgence : 112
Écoute cannabis : 0 980 980 940
S.A.M.U social : 115
Sida info service : 0 800 840 800
S.O.S Médecin : 05 56 44 74 74
Droit des femmes (CIDFF) : 05 56 44 30 30
Centre antipoison : 05 56 96 40 80
Femmes en difficulté (APAFED) : 05 56 40 93 66
S.O.S Amitié : 05 56 44 22 22
Protection personnes vulnérables : 3977
Enfance maltraitée : 0 800 05 41 41 ou 119
Urgence vétérinaire : 3115
Suez Eau France : 0 977 40 84 08
SUEZ urgence réseaux : 0 977 401 117
Contrôle assainissement lors d'une vente immobilière : 0 977 408 408
ENGIE Dépannage : 0 800 473 333
ENEDIS dépannage : 0 972 675 033
 → **Demande de raccordement (particuliers)** :
 0 970 831 970
 → **Demande de raccordement (professionnels)** :
 0 970 832 970
 → **Compteur Linky** : 0 800 054 659
 → **Agression aux ouvrages** : 01 76 61 47 01

ENSEIGNEMENT

École Maternelle : 05 56 38 67 84
École Élémentaire : 05 56 38 67 82
Collège de Sainte-Eulalie : 05 56 38 07 06

SANTÉ

Médecins généralistes

Docteur Philippe Olivan – 05 56 74 86 10
Dentiste : Docteur Julie Baron – 05 56 48 06 44
Orthophoniste : Estelle Cieslak – 06 25 31 56 35
Pharmacienne : Agnès Dubes – 05 56 06 73 79
Infirmiers : 05 56 31 70 88
 Laurence Hamon et Fabrice Savy
Pharmacie de garde : 3237
Ostéopathe : Jean-Baptiste Déus – 05 57 83 17 54
Kinésithérapeutes : 05 56 06 79 40
 Julien Castera, Denis Fronton,
 Manon Boisseau, Anaïs Merlino
Médecine traditionnelle chinoise –
Massage Tui Na – Hypnose Ericksonienne :
 Isabelle Mangin – 06 74 19 52 04

SOCIAL

C.C.A.S (Mairie) : 05 56 06 68 78
C.L.I.C : 05 57 80 00 95
Portage repas (Mairie) : 05 56 06 68 78
Centre Médico-Social Cenon : 05 57 80 79 90
Aides à domicile (CDC Saint-Loubès) : 05 56 78 91 11
Maison de la Justice et du Droit : 05 57 77 74 60
Numéro unique d'accès au droit : 3039

SERVICES MUNICIPAUX

Pôle Culturel :

- Médiathèque : 05 56 23 78 99
 - École de musique : 05 56 23 78 97
 - École de danse : 05 56 23 78 98
Pôle Enfance : 06 82 68 60 48 / 05 56 23 78 96
Relais Petite Enfance : 05 56 23 78 95
Ordures ménagères et déchetterie : VEOLIA Pompignan
 05 57 97 03 97

Vous avez des travaux à réaliser
pour votre **maison**, votre **entreprise**,
ou votre **copropriété** ?

**OBTENEZ VOTRE
DEVIS GRATUIT**

AD VALIDEM, entreprise **installée à Yvrac**, est spécialisée dans la
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE & ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS **RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES**
depuis leur création en **2009**.

Nos nouveaux
locaux à YVRAC



Contactez-nous : 05 35 54 90 20

AD VALIDEM
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

171 Avenue du Périgord
33370 YVRAC
Tél. : 05 35 54 90 20
contact-sud@advalidem.com



iad
iad

AVIS DE VALEUR
OFFERT

Contactez-moi !



Votre conseiller* en immobilier

Clement **NAUDOU**

06 69 55 03 61

clement.naudou@iadfrance.fr

Votre Maison de retraite à 10 mn de Bordeaux



Etablissement médicalisé
185, avenue du Périgord - 33370 Yvrac - 05 57 34 11 25

**UN ANCRAGE LOCAL
PROCLAMÉ &
AFFIRMÉ**



UN NOUVEAU MAGASIN POUR MIEUX MANGER AU MEILLEUR PRIX

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVEAU MAGASIN

YVRAC

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 8h30 à 13h

CECI EST
UN PROSPECTUS



SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK



Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE